

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture  
050-215005398-20250402-DCM2025-18-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2025  
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance 2 avril 2025  
26/03/2025

**Date d'affichage :**  
26/03/2025

**Nombre de conseillers :**  
**Elus :** 19  
**En exercice :** 19  
**Présents :** 14  
**Votants :** 18

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :  
CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :  
BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

**Délibération n°2025-18 : Vote des subventions 2025 aux associations**

**I. Subventions communales**

Associations	BP 2024 Voté en €	BP 2025 Proposé en €
ADIF (association de déportés, internés et familles de disparus de la Manche)	0 €	100 €
ADMR	100 €	100 €
APEL Notre Dame	300 €	300 €
Amicale école publique	500 €	700 €
Boxing Club Anneville-en-Saire	100 €	100 €
CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles)		130 €
Cœur d'enfant	50 €	50 €
Comité des fêtes	2 000 €	2 000 €
Club des aînés - 3 <sup>ème</sup> âge	350 €	350 €
Ehpadez-vous		1 000 €
Funky danse	650 €	650 €
Gymnastique Volontaire	750 €	750 €
Horsol		200 €
Jitsu self défense	160 €	160 €
Judo St Pierrais	500 €	500 €
Les ateliers	400 €	400 €
Ligue de l'enseignement	1 551 €	1 569 €
Musikensaire	2 500 €	2 000 €
Panier du Val de Saire	400 €	500 €

Pointe Cotentin Basket	500 €	500 €
Saint-Pierre Badminton	450 €	450 €
Saint-Vincent de Paul		150 €
Secours catholique	300 €	150 €
Secours populaire	300 €	300 €
SNSM Fermanville	100 €	200 €
Association Rêves (enfants malades)	100 €	100 €
Tennis de table	350 €	350 €
Tennis St-Pierrais	400 €	400 €
Souvenir français du VDS	100 €	100 €
UNC anciens combattants	250 €	250 €
UNC anciens combattants section cantonale	400 €	400 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>13 901 €</b>	<b>14 909 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission subventions et de la commission finances élargie,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2025.
- **Vote ligne par ligne et hors de la présence des conseillers municipaux intéressés :**

<b>Associations</b>	<b>BP 2024 Voté en €</b>	<b>BP 2025 Proposé en €</b>
Comice Agricole <i>(Monsieur Laronche ayant quitté la salle)</i>	1 000 €	1 000 €
Pétanque saint-pierraise <i>(Monsieur Mardoc ayant quitté la salle)</i>	250 €	250 €
Pointe Cotentin Foot AS <i>(Monsieur Planque ayant quitté la salle)</i>	1 000 €	1 000 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 250 €</b>	<b>2 250 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 851 €</b>	<b>17 159 €</b>
----------------------	-----------------	-----------------

Vu l'avis favorable de la commission subventions et de la commission finances élargie,

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2025.

## II. Subventions dont le versement est transféré de la communauté d'agglomération à la commune

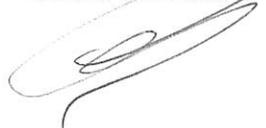
<b>Ancienne communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise</b>		
<b>NOM</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT EN €</b>
Musikensaire	Culturel	1 500 €
Les Ateliers	Solidarité	1 000 €
Comice Agricole St Pierre Eglise	Solidarité	300 €
Amicale Des Pompiers St Pierre Eglise	Défense incendie	4 850 €
Collège Notre Dame	Scolaire - collège	3 150 €
Collège Gilles De Gouberville	Scolaire - collège	8 405 €
Collège Gilles De Gouberville - Ass sportive	Scolaire - collège	1 500 €
Foyer socio-éducatif	Scolaire - collège	240 €
Ass panier du val de saire	Solidarité	3 500 €
Accessibilité des jeunes aux pratiques sportives et culturelles – spot 50	Solidarité	2 000 €
<b>Ancienne communauté de communes du Val de Saire</b>		
Musikensaire	Culturel	1 500 €
Le panier du Val de Saire	Solidarité	3 500 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS TRANSFEREES</b>		<b>31 445 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS (compte 6574)</b>		<b>48 604 €</b>

L'assemblée, à l'unanimité :

- VOTE le versement des subventions aux associations susmentionnées pour les montants figurant au tableau ;
- INSCRIT les crédits au budget 2025.

Extrait certifié conforme,  
A Saint-Pierre-Église, le 2 avril 2025.

Le secrétaire de séance,  
GUERARD Roland



Le Maire,  
DENIS Daniel



